COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les élus actuels de Greenfield Park maintiendront le statut bilingue de l'arrondissement

Longueuil, 13 mai 2021 — Le Président de l'arrondissement de Greenfield Park, Monsieur Robert Myles, a réagi à la présentation, aujourd'hui, du projet de loi 96. Il salue le discernement du gouvernement du Québec qui a fait le choix d'assurer la protection et le rayonnement du français dans le respect des droits des minorités historiques d'expression de langue anglaise, notamment la communauté anglophone de Greenfield Park.

Greenfield Park dispose d'un statut bilingue depuis 1977. Or, le projet de loi 96 introduit dans la Charte de la langue française un mécanisme de retrait du statut bilingue pour les municipalités qui ne compte plus 50% de citoyens anglophones. Selon le dernier recensement de 2016, la communauté historique de langue anglaise compte aujourd'hui pour 26% de la population totale de l'arrondissement. Pour conserver son statut bilingue, Greenfield Park devra donc le moment venu, informer par résolution l'Office québécois de la langue française de sa volonté de conserver son statut bilingue.

Les élus de Greenfield Park ont déjà unanimement signifié leur souhait de conserver le statut bilingue de l'arrondissement lors de la dernière séance du conseil d'arrondissement du 3 mai. Robert Myles réitère aujourd'hui leur intention.

« L'arrondissement de Greenfield Park dispose d'un caractère distinct et unique à Longueuil où francophones et anglophones vivent en harmonie depuis des décennies. Les services sont toujours offerts en français d'abord. Pourquoi changer une formule qui fonctionne bien. La décision appartient à la communauté de Greenfield Park et elle aura l'opportunité de se prononcer le 7 novembre prochain. Je les invite à envoyer un message clair. Il faut rejeter les personnes qui cherchent à provoquer la chicane et la division dans la communauté unie de Greenfield Park », a déclaré Robert Myles.

- 30 -